

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 15 décembre 2011

DCM N°11-12-01

**Objet : Etat n° 6 de régularisation des décisions modificatives.**

**Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué**

En ce qui concerne le **Budget Principal**, cet état n° 6 présente un total général de - 7.133.719,65€ se décomposant comme suit :

- une section d'investissement d'un montant de - 7.798.863,49€ ;
- une section de fonctionnement d'un montant de 665.143,84€.

**Pour les dépenses d'investissement**, les principaux mouvements concernent :

- la passation en investissement des travaux en régie du 1<sup>er</sup> semestre (dépense d'ordre) : 542.411,11€ ;
- l'annulation de crédits non utilisés par les services en 2011 (acquisitions et travaux) : - 8.364.000€ ; pour une part significative, ces crédits sont proposés en réinscription au budget 2012, l'avancement des procédures ne permettant pas d'envisager une procédure de report budgétaire de 2011 à 2012, conformément aux prescriptions en ce domaine de la Chambre Régionale des Comptes. Ces crédits portent principalement sur les opérations et les lignes budgétaires suivantes : BAM 1.5M€, monuments historiques 1.3M€, Centre Pompidou Metz 1.2M€, et travaux Languedoc et Limousin 1.1M€) ;
- la dépense d'équilibre de recettes de taxe locale d'équipement (TLE) et périscolaire (*voir paragraphe suivant*) : 268.147,55€.

**Pour les recettes d'investissement**, les principaux mouvements concernent :

- la provision pour dépréciation d'actifs envers SANEMA, compte tenu des difficultés de l'entreprise, et à la demande de la TPM (recette d'ordre) : 749.152,06€ ; cette inscription fait suite aux discussions avec la société, afin d'obtenir le paiement d'une créance relative à la clôture de gestion du parking Coislin, exploité jusqu'en 2010 par SANEMA ;
- l'ajustement de TLE : 247.331,00€ ;
- les ressources propres non mobilisées, suite aux annulations de crédits : - 8.364.000€.

**Pour les dépenses de fonctionnement**, les principaux mouvements concernent :

- la dotation aux provisions concernant SANEMA, pour le même montant qu'en recettes d'investissement ;
- la rémunération du cabinet intervenant en appui sur la TLPE : 104.448,73€ ; une participation de 10% était prévue contractuellement avec la société CTR, chargée d'accompagner la mise en place et la gestion de cette nouvelle taxe particulièrement complexe. A compter de 2012, il est mis fin à cette prestation, la gestion de la TPLE étant désormais assurée par les services.
- l'entretien des réseaux d'éclairage public : 118.224,00€ ;
- un versement à la société Gras Savoye : 78.160,79€ ;
- l'ajustement des intérêts courus non échus : 104.685,00€.

**Pour les recettes de fonctionnement**, les principaux mouvements concernent :

- l'écriture inverse de passation des travaux en régie, pour le même montant qu'en dépenses d'investissement ;
- la part de recettes de TLPE correspondant à la rémunération du cabinet, pour le même montant qu'en dépenses de fonctionnement.

Au sein du **Budget Annexe des Eaux**, le principal mouvement concerne l'ajustement des charges de personnel 2011, pour les agents affectés par la Ville au Service des Eaux : 34.688,29€.

Au sein du **Budget Annexe du Camping**, les principaux mouvements concernent :

- l'ajustement des charges de personnel 2011, pour les agents affectés par la Ville au Camping : 11.851€ ;
- le reversement au Budget Principal de la taxe locale de séjour collectée : 16.833,00€.

Au sein du **Budget Annexe des Zones**, le principal mouvement concerne les écritures de fin d'exercice concernant les terrains : passage d'un stock initial de 2.896.576,08€ à un stock final de 7.827.460,01€, s'expliquant par la valorisation due aux travaux et aménagements réalisés.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** le projet d'état n°6 de régularisation des décisions modificatives présenté par le Maire pour l'exercice 2011, dont le détail est annexé,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **DE VOTER** ledit état arrêté comme suit :

## BUDGET PRINCIPAL

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	688.268,79	321.160,00
Mouvements positifs d'ordre	542.411,11	758.678,35
Mouvements négatifs réels	-9.029.543,39	-8.364.000,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-514.701,84
<b>Totaux</b>	<b>-7.798.863,49</b>	<b>-7.798.863,49</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	548.998,91	122.732,73
Mouvements positifs d'ordre	758.678,35	542.411,11
Mouvements négatifs réels	-127.831,58	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-514.701,84	
<b>Totaux</b>	<b>665.143,84</b>	<b>665.143,84</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>-7.133.719,65</b>	<b>-7.133.719,65</b>

## BUDGET ANNEXE DES EAUX

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-34.688,29	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-34.688,29
<b>Totaux</b>	<b>-34.688,29</b>	<b>-34.688,29</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	34.688,29	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-34.688,29	
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>-34.688,29</b>	<b>-34.688,29</b>

## BUDGET ANNEXE DU CAMPING

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	50,00
Mouvements négatifs réels	-28.684,91	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-28.734,91
<b>Totaux</b>	<b>-28.684,91</b>	<b>-28.684,91</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	28.684,91	0,00
Mouvements positifs d'ordre	50,00	0,00
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-28.734,91	
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>-28.684,91</b>	<b>-28.684,91</b>

## BUDGET ANNEXE DES ZONES

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	7.827.460,01	2.896.576,08
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		4.930.883,93
<b>Totaux</b>	<b>7.827.460,01</b>	<b>7.827.460,01</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	2.896.576,08	7.827.460,01
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	4.930.883,93	
<b>Totaux</b>	<b>7.827.460,01</b>	<b>7.827.460,01</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>15.654.920,02</b>	<b>15.654.920,02</b>

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Jean-Michel Toulouze  
Conseiller Délégué

Service à l'origine de la DCM : Finances

Commissions : des Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42

Absents : 13

Dont excusés : 12

**Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**